



Forum régional de l'UIT-D sur le développement pour la région des États arabes

Financement des activités de gestion du spectre

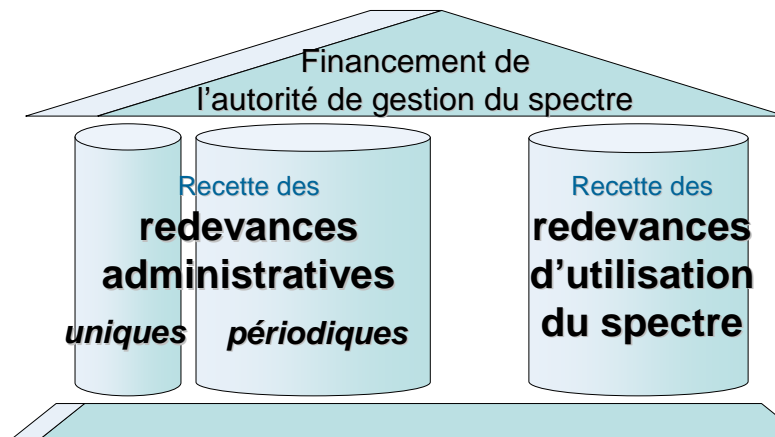
L'approche mise en oeuvre par l'OFCOM

Tunis, 1^{er} au 3 juin 2009



Introduction

Les piliers d'un financement « mixte »





Redevance administrative

Définition

La **redevance administrative**:

- Contribution en contrepartie d'une prestation fournie par l'administration au redevable, du fait du redevable
- Affectation liée de la recette d'une redevance (= rendre le service en cause; financer une mesure)

À l'opposé de l'**impôt**:

- Contribution monétaire alimentant le budget général de l'État sans droit à une prestation directe en contrepartie, destinée à couvrir les dépenses générales de l'État

Distinction basée sur:

- Prestation de l'État par suite d'une requête d'un administré ou d'une action d'un administré ayant conduit l'administration à agir



Cadre légal

- Fondamentalement

Grande liberté dans la conception des redevances administratives (sous réserve d'observation du principe de l'égalité de traitement)

- Limitations

Deux principes juridiques essentiels limitent la hauteur des redevances administratives:

- principe de la **couverture des coûts**
- principe de la **proportionnalité**



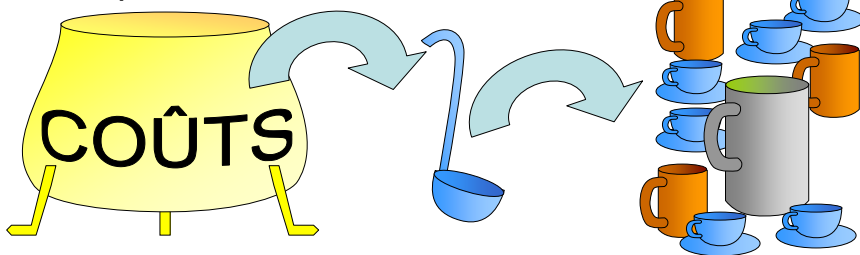
Principe de la couverture des coûts

Absence de prescriptions légales sous un plafond maximal

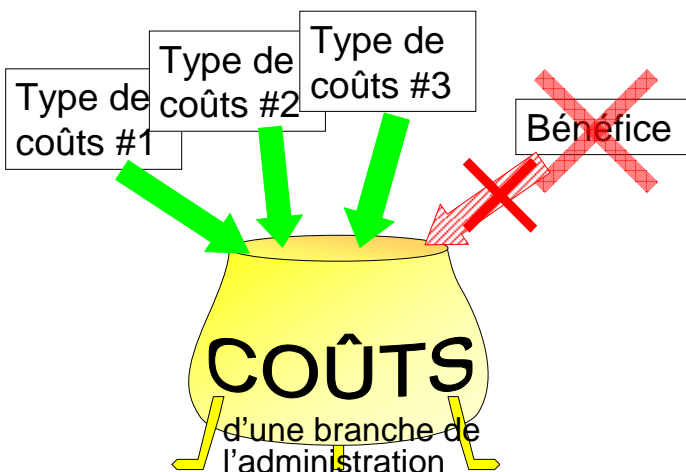
Au maximum le total des coûts d'une activité étatique...

peut être ventilé entre...

les redevances administratives individuelles



Interdiction de générer un bénéfice





Différents types de redevances administratives

Variantes basées sur le temps (distinction essentielle)

- Redevance **unique** (p.ex. délivrance licence)
- Redevance **périodique** (p.ex. annuelle, mensuelle)

Variantes en fonction du paramètre déterminant

- Redevance basée sur l'**activité** (p.ex. tarif horaire)
- Redevance basée sur l'**utilité** (pour le bénéficiaire)
- Redevance **indifférenciée** (p.ex. montant forfaitaire)

Combinaison de ces variantes

(p.ex. redevance forfaitaire unique, redevance périodique dont le montant est fonction de caractéristiques techniques)



Redevances d'utilisation du spectre Définition

Est une contrepartie pour:

- droit d'**utiliser un bien public** (plus ou moins intensivement)
- licence d'exercer un **droit régalien**

La hauteur de la redevance est fixée:

- en fonction d'objectifs de gestion efficace du spectre (p.ex. *spectrum pricing*); ou
- au cours d'enchères de fréquences (après soustraction des frais d'organisation)

Point important supplémentaire:

- Absence de dépenses de la part de l'État (le spectre existe naturellement)



Spectrum pricing

Buts recherchés

- La tarification du spectre doit **influencer sur les choix que font les utilisateurs du spectre** afin de satisfaire les objectifs suivants (avant d'être une tentative de refléter la « valeur » du spectre):
 - Inciter à une utilisation efficace de la ressource spectrale (**décourager la thésaurisation de fréquences**)
 - Inciter au transfert vers des bandes de fréquences moins encombrées (**prise en considération d'alternatives**)
 - Soutenir des travaux réaménagement du spectre (**incitation à exploiter des technologies plus performantes**)



Spectrum pricing

Formule

- La formule « générale » de calcul des redevances d'utilisation du spectre se compose des éléments suivants:

Unité de compte (p.ex. en €)

- * **coefficient de largeur de bande** (p.ex. par kHz)
- * **coefficient de gamme de fréquences**
- * **coefficient de réutilisation**
- * **coefficient d'exclusivité**
- * **coefficient de saturation/de zone**
- * **coefficient de temps** (p.ex. par année)

- Relativisation: sélection des facteurs pertinents en fonction des particularités des applications radio en cause



Équilibre possible?

- **Source stable de moyens financiers**
 - Financement et gestion d'une autorité publique au quotidien *contra* principes découlant de la théorie économique
 - "Constance" des revenus
 - Redevances administratives: régularité des revenus
 - *Spectrum pricing*: revenus augmentent ou diminuent en fonction des objectifs de rationalisation de l'utilisation du spectre (entre autres)
 - L'expérience montre: incapacité des régulateurs à conserver les « excédents de recette » provenant d'enchères
- **Couverture des coûts** de l'autorité de gestion du spectre par des revenus **provenant du secteur qu'elle régule**
- **Coûts croissants** de la gestion du spectre par suite de l'augmentation de l'utilisation du spectre



OF COM

L'approche mise en oeuvre

- Mode de financement des activités de gestion du spectre :
 - **Principalement** recourt à des **redevances administratives uniques et récurrentes**
 - couvrent autant que possible les coûts
 - **Accessoirement**, prélèvement sur les recettes des **redevances d'utilisation du spectre**
 - **complémentant** les revenus de redevances administratives afin au minimum de couvrir les coûts totaux
 - mais également reflétant la « valeur » du spectre

		Introduction	Redevances administratives	Redevances d'utilisation spectre	Complémentarité
		OFCOM			
		L'approche mise en œuvre (schéma)			
Source des revenus		Nature du récipiendaire d'un "service"			
		Partie tierce privée	Org. gouvernementales, organismes admin. publics		
Redevances administratives (couverture des coûts)		<i>Précepte pour financer les "services"</i>		Lorsque le récipiendaire peut être considéré comme une partie tierce privée	
Budget général de l'État *		Lorsque la loi prévoit qu'une facturation n'a pas lieu		<i>Précepte pour financer les "services"</i>	
<p>* D'un point de vue calculatoire, les revenus provenant de la perception des reddevances d'utilisation du spectre doivent au moins couvrir la part requise du budget général</p>					
<p>Financement de la gestion du spectre L'approche mise en œuvre par l'OFCOM Dirk-Oliver von der Emden</p>					
					13

		Introduction	Redevances administratives	Redevances d'utilisation spectre	Complémentarité
<p>Merci pour votre attention.</p> <p>Avez-vous des questions?</p> <p>Dirk-Oliver von der Emden ✉ dirk-olivier.von-der-emden@bakom.admin.ch</p>					
					14